



Réunion C.E. du 11/03/09

Programmation moteurs/ jour pour avril 2009

Cursor 8	72
Cursor 9	24
Cursor 10	100
Cursor 13	94
TOTAL	290

Information Direction.

Handicapés : La Direction n'a pas rempli ses obligations concernant le quota d'handicapés (56,46 au lieu des 114 salariés) en 2008, et versera une pénalité de 227 853,60 €

Commissions de la formation et du logement - Aménagement du temps de travail : Réunions programmées semaine 15.

Elections du CHSCT : Election le 6 avril.

Natixis : Réunion reportée en avril

Questions de la cgt.

Chômage :

Nous demandons un taux d'indemnisation du chômage partiel à hauteur de 75 % du salaire horaire avec un mini de 8,71 € à partir du mois de janvier 2009.

Rép. Direction : « Nous avons anticipé pour l'indemnisation à 60% des le mois de janvier, tout le reste n'est pas envisageable »

Nous réitérons notre demande afin que les primes spécifiques, la prime d'équipe, les majorations de nuit, primes suggestions etc...soient indemnisées à 75 %.

Rép. Direction : « Réponse identique à la précédente question. »

Lors du CE du 4 mars, vous avez indiqué que vous étiez disponible afin de discuter du chômage d'une manière globale. A plusieurs reprises, les organisations syndicales vous ont interpellé sur le sujet; c'est pourquoi nous vous demandons de fixer une date rapidement afin de se (re)trouver autour d'une table de négociation.

Rép. Direction : « Le chômage n'est pas discutable... »

Après une discussion âpre entre la CGT et la Direction, celle-ci s'est engagée à programmer une réunion dès l'instant qu'elle aura les idées claires.

Combien de salarié(e)s ont été confrontés au chômage sur les mois de janvier et février ?

Rép. Direction : « Je m'engage à vous le dire. »

Date élection du CHSCT :

A quelle date aura lieu l'élection des membres du CHSCT et de son secrétaire ?

Rép. Direction : Le 6 avril 2009.

Contrat VSD/SD :

Nous demandons que les salarié(e)s puissent prétendre à une rupture de leurs contrats de travail VSD/SD en bénéficiant de la prime de dégressivité ?

Rép. Direction : « Rien ne les empêche de rompre leurs contrats (sans prime de dégressivité). »

RAG et salaire minimum mensuel :

Est-ce que des salariés ont perçu une Rémunération annuelle garantie sur l'année 2008 en dessous des barèmes ? Si tel est le cas, nous demandons une régularisation sur le bulletin de paie de mars.

Rép. Direction : « Toutes les rémunérations sont au dessus du RAG.
Pour les salariés en normal on vérifiera. ».

Salaire minimum pour contrat à temps partiel:

Nous demandons d'inclure le complément différentiel afin de limiter la perte de salaire en cas de chômage ?

Rép. Direction : « Pas envisageable...mais je vais vérifier la perte. »

Prêt CE:

Nous demandons que le prêt CE de 610 €uros passe à 1 000 €uros sans intérêt pendant la période de chômage.

Rép. CE : « Non. »

Bilan et causes de la visite :

Pouvez-vous nous donner un bilan de la visite du 10 mars suite à la venue des principaux dirigeants du groupe ? Quel est le motif de leur visite ?

Rép. Direction : « Bilan positif avec un fort potentiel mais l'Etablissement doit être compétitif. Le motif fait suite à la visite de M. Yamashina. »

**JEUDI 19 MARS 2009
POUR L'EMPLOI, le POUVOIR D'ACHAT,
la PROTECTION SOCIALE, les SERVICES PUBLICS**

**LIEUX DES RASSEMBLEMENTS ET
MANIFESTATIONS**

MONTCEAU LES MINES : 15 heures – Place de la Mairie

PARAY LE MONIAL : 15 heures – Place de l'Europe

**NEVERS : 16 heures – Gare SNCF (possibilité de prendre le bus à DECIZE
14h30 inscription auprès des délégués CGT)**

MOULINS : 15 heures 30 - Préfecture

Mercredi 11 mars 2009